



1028 Prévèrenge, le 4 août 2022

**MUNICIPALITE  
DE  
PREVERENGES**

La Municipalité de Prévèrenge met au concours un poste de :

**Patrouilleur scolaire**  
à raison de 9h par semaine

Activité uniquement durant les périodes scolaires,  
du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi,  
répartie entre deux patrouilleurs scolaires.

De 8h<sup>00</sup> à 8h<sup>30</sup> / de 11h<sup>45</sup> à 12h<sup>15</sup>  
De 13h<sup>30</sup> à 14h<sup>00</sup> / de 15h<sup>45</sup> à 16h<sup>15</sup>

**Votre mission :**

- Veiller à la sécurité des élèves aux heures d'entrées et de sorties des classes, aux abords de l'établissement scolaire de la Commune
- Protéger les écoliers des dangers de la circulation routière en leur facilitant la traversée de la chaussée.

**Votre profil :**

- Avoir 20 ans révolus
- Aimer le contact avec les jeunes
- Disposer d'un casier judiciaire vierge

**Entrée en fonction :** dès le 22 août 2022

Une formation donnée par la PRM sera organisée lors de la prise de fonction.

Si ce poste vous intéresse, nous attendons volontiers votre candidature par courriel à [rh@preverenges.ch](mailto:rh@preverenges.ch) ou par envoi postal à l'adresse suivante: Administration commune de Prévèrenge, Service des Ressources Humaines, Rue de Lausanne 23, 1028 Prévèrenge.

Pour tout renseignement : Mme Laurence Gendret, Cheffe de service du SIPAS, est à votre disposition au 021/811.50.57.